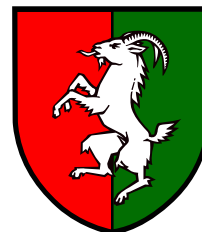


CONSEIL GENERAL D'OGENS



Aux membres du
Conseil général d'Ogens

Ogens, le 5 juin 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée du Conseil général d'Ogens, qui aura **lieu à la salle communale d'Ogens le**

Lundi 16 juin 2025 à 20h00

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024
4. Assermentation(s)
5. Communications du Conseil et de la Municipalité
6. Préavis municipal n°1/2025 – Comptes 2024
7. Préavis municipal n°2/2025 – Arrêté d'imposition 2026
8. Préavis municipal n°3/2025 – SRGZA
9. Propositions individuelles et divers

Pour rappel, le PV de la dernière séance, avec la liste de présence, les comptes 2024 et l'arrêté d'imposition 2026 sont envoyés par le présent courrier. Vous pouvez demander une copie papier des préavis au bureau communal et/ou les consulter sur le site internet www.ogens.ch.

À la suite de notre entretien annuel avec le Préfet, il a été confirmé que désormais, tout membre du Conseil comptabilisant trois absences non excusées, ou justifiées par des motifs jugés non valables, sera exclu sans préavis. S'il souhaite réintégrer le Conseil, il devra être à nouveau assermenté.

Dans l'attente de vous retrouver le 16 juin, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Bureau du Conseil général

Laurent Meystre
Président

Annexes : PV de la séance du 2 décembre 2024, et liste de présence
Comptes 2024, et rapport de gestion
Arrêté d'imposition 2026